

**MAIRIE**  
**1 Place de l'Eglise**  
**25390 FOURNETS LUISANS**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Judi 25 janvier 2024**  
**Judi vingt-cinq janvier deux mil dix vingt quatre à 20 h 30**

**Date de convocation : 19 janvier 2024**

**Date d'affichage : 30 janvier 2024**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Frédéric MUSY.**

**Absent excusé : Mme Pauline DAUDEY, M. Florian MILLESSE**

**Absent non excusé : -**

**Secrétaire de séance : Mme Elise BIBET**

*Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**FINANCES COMMUNALES**

- Budget Général et Budget Bois : le conseil municipal décide, avant le vote des budgets primitifs, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023, soit 61 210.00 € pour le budget général et 3 750.00 € pour le budget bois. Cette opération permettra le paiement des factures d'investissement avant adoption du budget 2024.
- Vote des subventions 2023 : le conseil municipal reconduit les subventions aux associations suivantes :
  - o Club du 3<sup>ème</sup> âge 155 €
  - o ADMR 550 €
  - o ADAPEI 340 €
  - o Ligue contre le cancer 50 €
  - o Myopathie 50 €
  - o Association Aveugles 50 €
  - o Sclérose en plaques 50 €
  - o Amicale des donneurs de sang 80 €
  - o Anciens Combattants 80 €
  - o Souvenir français 40 €
  - o Comice agricole 61 €
  - o Prévention routière 61 €
  - o Accidentés du travail 80 €
  - o Maison des parents à l'hôpital 150 €
  - o Activités extrascolaires 640 € (Coopérative scolaire : voyage école)
  - o Noël des enfants 680 €
  - o Repas des Rois Hôpital de Morteau 50 €
  - o Pour Louis Mille « Foie » Merci ! 60 €
  - o OncoDoubs 60 €
  - o Ronde de l'Espoir 60 €
  - o Restos du Cœur 50 €

- Croix Rouge 50 €
- Amis des Résidents de l'EHPAD 50 €
- Courrier informant la commune de sa participation annuelle au budget du SDIS, soit 15 308 €.
- Le débat d'orientations budgétaires se tiendra en mairie avec la commission finances le mercredi 14 février à 20 heures.
- Information du SYDED sur le versement annuel à la commune de la TICFE (Taxe sur l'électricité) : 4 472.03 € pour l'année 2023.
- Révision des tarifs année 2024 :
  - Prix du terrain à bâtir loti (le m<sup>2</sup>) : 75.00 € HT soit 90.00 € TTC
  - Prix du terrain non bâti (le m<sup>2</sup>) : 29.17 € HT soit 35.00 € TTC + frais de réseau à la charge du demandeur
  - Prix du terrain d'aisance (le m<sup>2</sup>) :
    - En zone U : 75.00 € HT soit 90.00 € TTC
    - Hors Zone U : 10.83 € HT soit 13.00 € TTC
  - Location terrain clos du Luisans : 41.51 € (application de l'indice de fermage de la Préfecture)
  - Location terrain clos des Fournets : 36.04 € (application de l'indice de fermage de la Préfecture)
  - Eau livrée : facturée directement au demandeur par Gaz et Eaux / Transport à la charge de la commune

### **VOIRIE**

- Suite au vol du feu-récompense au Luisans, plainte a été déposée en gendarmerie ; GROUPAMA remboursera le rachat de celui-ci, pour la somme de 1 962.20 €TTC.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

- Suite au départ de M. Cyrille PARRATTE de son logement à Grandfontaine le 31/12/2023, le conseil municipal décide de lui rembourser l'intégralité du dépôt de garantie versé en décembre 2014 (500 euros).
  - Le conseil municipal décide de louer ce même logement à M. et Mme Jacques GALLOIS à partir du 1<sup>er</sup> février pour un loyer mensuel de 600 euros + 60 euros de charges.
  - Un devis a été reçu par l'entreprise MYOTTE-DUQUET pour le remplacement de 4 fenêtres dans ce logement pour un montant de 7 056.65 € TTC. Le conseil municipal valide cette offre.
- Demande de location d'un logement communal : M. Manuel GRANDSIR et Mme Rose JUILLERAT.
- Reprise du dossier d'accessibilité des bâtiments recevant du public avec la DDT. Des attestations de travaux doivent être réalisées pour la mise en conformité des toilettes de la salle des fêtes, la pose de bande podotactile devant la mairie et le plan incliné de l'église des Fournets. Une solution devra être trouvée pour la mise aux normes de l'église du Luisans.
- Des devis ont été reçus par l'entreprise BALOSSI-MARGUET pour :
  - La mise en place d'une liaison HDMI dans la classe de CE1 pour 339.32 €TTC ;
  - La fourniture d'un projecteur à la salle des fêtes pour 260.65 €TTC.
 Le conseil municipal valide ces deux offres.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le poste de Mme Héloïse GROSPERRIN a été adapté différemment. Le conseil municipal décide donc de supprimer le poste de 24 heures hebdomadaires d'agent technique afin de créer un poste d'agent technique de 16 heures hebdomadaires et un poste

d'agent administratif de 8 heures hebdomadaires. Le contrat sera élaboré en concertation avec le Centre de Gestion du Doubs.

### **URBANISME / ENVIRONNEMENT**

- Lotissement « les Prises 4 » :
  - o La parcelle n°7 a été vendue à l'office notarial en fin d'année.
  - o Courrier de M. et Mme Jean-Michel PETIT demandant l'acquisition de la parcelle n°5, d'une contenance de 637 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal confirme cette vente.
  - o La parcelle n°3 demeure disponible à la vente.
  - o La place de retournement située entre les deux tranches de lotissement est à l'étude pour devenir également une parcelle constructible.
- Etude d'un dossier d'urbanisme :
  - o D.P. JAMEAUX Johny (rue Saint Claude) pour une extension sur jardin pour création d'une nouvelle chambre.

### **ENFANCE / ECOLE**

- Le prochain conseil d'école des Fournets aura lieu le jeudi 15 février à 18h30.
  - Avancement du projet scolaire et périscolaire : le cabinet EBOCONSULT poursuit sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et a transmis en mairie les devis suivants :
    - o Test d'étanchéité à l'air des bâtiments pour 2 154.00 €TTC (GT AIR Bians-les-Usiers) ;
    - o Etude géotechnique pour 7 800.00 € TTC (B3G2 Saint Vit) ;
    - o Diagnostic Radon pour 1 320.00 €TTC (APAVE Besançon).
- La prochaine réunion avec le cabinet d'architectes Serge ROUX aura lieu le jeudi 8 février à 10 heures en mairie.

### **DIVERS**

- Courrier d'information de l'entreprise MYOTTE-DUQUET Ossature Bois, qui organise désormais des visites guidées au public.
- Courrier d'invitation à une réunion d'information sur le frelon asiatique.
- Assainissement : des épandages de boues vont à nouveau être réalisés, les agriculteurs seront contactés en coordination avec la Communauté de Communes qui détient la compétence.

*Vu, le Maire,*  
Thierry Courtois

*La secrétaire de séance,*  
Elise BIBET

### **Liste des délibérations**

- 1. Finances communales : engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant vote du budget primitif ;**
- 2. Finances communales : vote des subventions aux associations ;**
- 3. Finances communales : révision des tarifs 2024 ;**
- 4. Bâtiments communaux : restitution du dépôt de garantie à M. PARRATTE ;**
- 5. Bâtiments communaux : location d'un logement communal à M. et Mme GALLOIS ;**
- 6. Personnel communal : suppression et création de postes ;**
- 7. Urbanisme / Environnement : vente du lot n°5 « les Prises 4 » à M. et Mme PETIT ;**